

ASSURER UNE CROISSANCE DURABLE

L'équilibre macroéconomique

7. Les Ministres ont réaffirmé qu'un faible taux d'inflation est une composante essentielle d'un environnement économique stable conduisant à une croissance plus forte et à une progression de l'emploi.
8. Ils ont reconnu le rôle déterminant de la politique monétaire. Ils ont reconnu le fait que, dans le début des précédentes phases de reprise, l'expansion monétaire avait souvent stimulé l'activité de manière excessive et ils ont résolu d'éviter qu'il en soit ainsi. Chaque pays emploiera naturellement les méthodes de contrôle monétaire adaptées à sa situation propre, mais il importe que les politiques mises en oeuvre soient compatibles avec les objectifs à moyen terme d'une plus grande stabilité des prix et d'une croissance durable en termes réels. Il est approprié d'accorder une attention particulière à une expansion stable et modérée des agrégats monétaires, et certains pays Membres trouvent qu'un cadre d'évolution du revenu nominal est utile à cet égard. Dans certains pays Membres, il sera indiqué d'accorder plus de poids à d'autres indicateurs, tels que le taux de change.
9. Les Ministres ont reconnu que des déficits budgétaires importants peuvent laisser en héritage une lourde dette publique, des taux d'intérêt élevés et une formation de capital réduite dans le secteur privé. Le problème est aggravé par la charge croissante des intérêts de la dette. Dans les quelques pays où l'endettement du secteur public a été suffisamment maîtrisé et où la situation budgétaire est saine, il peut être possible d'abaisser le niveau général de la fiscalité. Dans beaucoup de pays, y compris certains grands pays, on prévoit que les déficits resteront importants malgré la reprise ; les gouvernements entendent réduire ces déficits en diminuant la part des dépenses dans le revenu national et en accroissant les recettes dans la mesure où les dépenses ne peuvent être comprimées. Un ajustement des politiques budgétaires dans ce sens contribuerait à une reprise plus équilibrée, et donc plus durable. De manière générale, les ponctions opérées par le secteur public sur l'épargne nationale devraient laisser une marge suffisante pour les investissements privés et pour les flux d'épargne des pays développés vers le monde en développement.
10. Les dépenses publiques devraient être maintenues dans des limites fixées à moyen terme par chaque pays pour la part des ressources totales à prélever par le secteur public. Dans le respect de ces limites, les dépenses publiques devraient faire une place de choix aux efforts et aux investissements favorisant la flexibilité. Dans beaucoup de pays Membres, des réformes sont requises pour ralentir la progression des dépenses au titre des programmes sociaux sans que les plus démunis en pâtissent. La simplicité, la stabilité et la valeur incitative des structures de la fiscalité jouent un rôle important pour les prises de décision du secteur privé.
11. Les Ministres ont reconnu qu'à l'expérience des amples fluctuations accusées par les taux de change ces dernières années, il apparaissait souhaitable de s'employer à améliorer le fonctionnement du régime actuel des changes. Les gouvernements y contribueront principalement en suivant des politiques monétaires et budgétaires qui soient à la fois saines et soutenables en elles-mêmes et qui favorisent la convergence des politiques économiques. Les autorités devraient se tenir prêtes à intervenir dans l'hypothèse de désordres sur les marchés des changes.